

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026_077

Séance du 03 avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX le 03 avril à 20H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Dissé-sous-le-Lude, sous la présidence de Monsieur René de NICOLAY, maire.

Présents :

M. René de NICOLAY, M. Christophe MAUDET, Mme Hélène LE BIEZ, M. Jordan AUCLAIRE, Mme Myriam LEROUX, M. Olivier CORBIN, Mme Sonia POTTIER, M. Jonathan LOISTRON, M. Michel NÉRON, M. Jean-Paul TRICOT, M. Patrice OGER, M. Pascal MONNIER, Mme Martine PAPIN, Mme Martine DESVIGUES, M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE, Mme Rachel AMATO, Mme Annie TILLY, Mme Brigitte ROGER-DUBLY, M. Christophe NOURRY, Mme Sonia MAQUERE, Mme Sandra COGNÉ, Mme Mélanie LOISEAU, M. Antoine de NICOLAY, Mme Ophélie LÉBOUIL, M. Jimmy REMARS, M. Nicolas DUFRENE, M. Jean LE GALLET, M. Flavien BEAUCÉ.

Absent excusé :

Mme Monika BRETON donne pouvoir à Mme Sonia POTTIER.

Secrétaire de séance : Mme Sandra COGNÉ.

Membres :

En exercice	:	29
Présents	:	28
Votants	:	29

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 072-200077162-20260403-2026_077-DE

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT MIXTE FARE LOIR AUNE
MARCONNÉ MAULNE**

RAPPORTEUR : Monsieur René de NICOLAY, maire.

Vu la demande de la Communauté de Communes Sud Sarthe en date du 18 mars 2026 ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Fare Loir Aune Marconné Maulne ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide à l'unanimité,**

- Article 1 : de désigner Monsieur Pascal MONNIER en qualité de représentant titulaire de la commune auprès du Syndicat Mixte Fare Loir Aune Marconné Maulne ;
- Article 2 : de désigner Madame Annie TILLY en qualité de représentant suppléant de la commune auprès du Syndicat Mixte Fare Loir Aune Marconné Maulne ;
- Article 3 : de transmettre la présente délibération à la Communauté de Communes Sud Sarthe pour prise en compte officielle

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Préfecture le 27 avril 2026.

Le Secrétaire
Mme Sandra COGNÉ



Le Maire,
M. René de NICOLAY

